

# Libéralisation des échanges au Brésil

Le Brésil a entrepris, le mois dernier, un programme de libéralisation de leur régime d'importation.

Les premières mesures consistent à supprimer une dernière liste de 1 800 articles interdits d'importation, sur les 4 000 mentionnés à l'origine.

Le gouvernement brésilien est en train d'établir un nouveau barème tarifaire pour chacun de ces 1 800 produits.

En outre, le Brésil est en train de simplifier les formalités prescrites pour les importateurs brésiliens.

Résultat : les importateurs accrédités pourront désormais utiliser le cours approuvé du dollar pour importer des produits de leur choix; mais ils sont toujours obligés de soumettre un programme d'importation aux autorités

compétentes pour obtenir des licences d'importation. (Auparavant, les importateurs brésiliens pouvaient seulement importer les types de produits spécifiés à l'origine sur leur demande de licence).

D'autres mesures de libéralisation seront progressivement appliquées.

On est en train de simplifier les formalités bureaucratiques et de coordonner les politiques régissant le commerce extérieur, par l'entremise du ministère du Commerce international (Departamento Nacional do Comercio Exterior, DECEX). Ces mesures devraient avoir pour effet de clarifier et rationaliser le régime d'importation brésilien.

Ainsi, les autorités brésiliennes reconnaissent que les importations peuvent largement contribuer à freiner

la hausse des prix intérieurs et qu'elles favoriseront la concurrence au profit de l'industrie nationale.

Mais le gouvernement a également signalé que l'avenir de sa politique d'importation sera essentiellement déterminé par ses réserves de devises.

Etant donné les mesures de libéralisation mentionnées, nos exportateurs peuvent se dire que, dès cette année, le Brésil augmentera probablement ses exportations qui se chiffraient à environ 18 milliards de dollars en 1989.

Pour tout renseignement sur les débouchés au Brésil, joindre, à l'AECEC: Roman Hruby, Direction de l'expansion du commerce en Amérique du Sud (LST). Tél. : (613) 996-4199. Télécopieur : (613) 996-0677.

## FOIRES COMMERCIALES

(Suite de la première page.)

sation internationale très utiles pour les petites entreprises ou pour celles qui exposent pour la première fois.

Comme l'a déclaré l'un des participants à Waste Expo '90 : "Par son infrastructure organisationnelle, AECEC est mieux préparé que le petit exposant isolé pour ce type d'événement".

Selon un autre exposant : "Grâce aux représentants du gouvernement et leur souci du détail, nous avons eu plus de temps pour faire ce que nous étions venus faire, c'est-à-dire lancer notre produit."

De plus, l'AECEC assure les services suivants :

- la gestion globale du projet;

- des conseils de commercialisation à l'endroit de l'exposition;

- un programme publicitaire coordonné pour la participation de l'industrie canadienne à l'exposition; et

- plusieurs autres services, y compris le partage de certaines charges financières reliées à la participation.

A Waste Expo '90, par exemple, la publicité comprenait une page entière, en deux couleurs, dans le numéro de la revue WASTE AGE publiée juste avant l'événement. On a ensuite reproduit le même sujet sur une "feuille volante" où figuraient le nom et l'adresse de chaque entreprise. On a envoyé cette feuille à 2 500 pré-inscrivants, et elle a servi de prospectus qu'on a distribué au kiosque d'information.

Vous pouvez également bénéficier des services spécialisés du personnel consulaire, pour les questions commerciales et les questions d'accueil. En prime : une réception au Consulat canadien organisée par AECEC et le gouvernement de l'Alberta, afin de présenter nos exposants à des représentants et distributeurs éventuels, à des clients de longue date et à des acheteurs éventuels, ainsi qu'à des représentants du secteur public.

Un exposant a déclaré à cette occasion : "Je suis plus que satisfait des résultats obtenus jusqu'ici, et j'ai l'intention de revenir l'année prochaine avec une présentation plus vaste et plus intéressante."

L'année prochaine, la participation canadienne à Waste Expo '91 (prévue à Washington, D.C. du 10 au 12 avril) sera certainement plus importante. En outre, le recrutement a déjà commencé.

Pour d'autres renseignements sur l'événement désigné par l'un des exposants comme "le plus important, en tous égards, de l'industrie des déchets solides" ou pour se renseigner sur les modalités de participation aux foires commerciales des Etats-Unis, communiquer, à AECEC, avec la Direction générale de l'expansion du commerce, du tourisme et de l'investissement aux Etats-Unis (UTD), 125 prom. Sussex, Ottawa K1A 0G2. Tél. : (613) 993-5726. Télécopieur : (613) 990-9119.

## CANADEXPORT

Rédacteur en chef :

René-François Désamorsé

Rédacteur en chef adjoint :

Louis Kovacs

Rédacteur : Don Wight

Adjoints à la production : Mark Leahy

et Maï Juris

Téléphone : (613) 996-2225

**INFO EXPORT**

(sans frais) : 1-800-267-8376

Région d'Ottawa : 993-6435

Télécopieur : (613) 992-5791

Télex : 053-3745 (BTC).

Reproduction autorisée en citant la source.

Tirage : 59 000 exemplaires.

CANADEXPORT est un bulletin bimensuel publié en français et en anglais par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), Direction des services de communication au Canada sur le commerce (BTC).

Pour vous abonner, expédiez votre carte de visite à l'adresse ci-dessous. Pour un changement d'adresse, renvoyez l'étiquette avec le code. Prévoir quatre à six semaines de délai.

Expédier à : CANADEXPORT (BTC), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ont.) K1A 0G2.

ISSN 0823-3330